

Conditions Générales et règlement intérieur :

- 1) Loi informatique et liberté : Dans le cadre de la loi "informatique et liberté", seuls les tiers autorisés conformément à la déclaration établie lors de la création du fichier auprès de la Commission Nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) auront accès aux informations vous concernant pour lesquelles vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.
- 2) L'âge minimum est de 7 ans dans l'année de ladite formation pour le bénéficiaire. En cas d'inscription d'un(e) mineur(e), la signature d'un représentant légal est obligatoire.
- 3) Résiliation du bulletin d'inscription jusqu'à dix jours avant le début des cours : par lettre recommandé avec accusé de réception à destination de l'ECCM76 -18 place Suchetet 76110 Bréauté, le répondant financier, signataire du présent bulletin, peut décider la résiliation de l'inscription. Dans ce cas, l'ECCM76 conservera uniquement la cotisation.
- 4) Si l'inscrit est empêché de suivre la formation par suite d'une force majeure, le bulletin d'adhésion est résilié. L'élève ou le représentant légal doivent alors justifier de l'incapacité de suivre la formation par courrier recommandé. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent bulletin.
- 5) L'ECCM76 se réserve le droit de changer le lieu de la formation, dans un secteur de trente kilomètres des lieux précités. L'élève en sera informé par courrier ou courriel, au minimum un mois à l'avance.
- 6) Le représentant légal doit impérativement fournir à l'ECCM76 une autorisation de sortie pour tout élève autorisé à quitter seul le lieu de formation.

Par la signature de ce bulletin d'adhésion, vous donnez droits à l'image pour la promotion de l'ECCM76 sur tout support, sans limite de durée, sauf avis contraire à nous notifier par écrit.

Présence et horaires :

Tout retard et / ou absence même justifié ne peut être décompté du tarif à l'année. Le remboursement ne se fait qu'en cas d'arrêt définitif de ladite formation (conditions à l'alinéa 4). Il est à noté qu'en cas d'absence du professeur (non prévue), un cours sur un autre créneau horaire sera proposé en remplacement.

Respect :

- Tout élève est prié de respecter les souhaits des professeurs concernant la tenue vestimentaire à adopter pendant leurs cours.
- Tout élève est prier de respecter les règles de base de la vie en communauté. Tout manque de respect, qu'il soit envers un membre de l'équipe de l'ECCM76, un professeur, un élève, un visiteur ou les locaux (propreté, etc.) pour faire l'objet de sanctions.